

mètre au plus (Javal). *Eclairage diurne*: Bilatéral ou unilatéral, pourvu que la place la moins favorisée soit encore suffisamment éclairée (Javal). *Eclairage nocturne*: Une lampe au moins pour six élèves. La lumière électrique serait préférable. La prolongation exagérée des heures d'étude et de classe est une des principales causes de la myopie. Nous l'avons prouvé par des exemples pris à l'Ecole des arts-et-métiers d'Angers et au Prytanée militaire de la Flèche, dont l'immunité relative ne s'explique que par la division des heures de travail. Nous avons insisté sur les réformes pratiques et non dispendieuses applicables aux vieux établissements d'instruction, réformes qui n'avaient pas été prescrites avant ce travail. Nous demandons enfin, avec tous les hygiénistes les plus autorisés, qu'à l'exemple de M. Bardon, préfet de Maine-et-Loire, l'administration créée en France l'inspection ophthalmologique des écoles, en l'étendant à l'enseignement secondaire et supérieur, aussi bien que dans l'intérêt des élèves en particulier que de l'hygiène publique. Nous ne saurions trop le répéter, la myopie devient de plus en plus envahissante. Au contraire d'un préjugé trop répandu, la myopie est toujours une infirmité et souvent un danger grave pour la vue. Il est temps que les familles s'en préoccupent et sollicitent elles-mêmes des réformes que les hygiénistes prescrivent trop souvent en vain

DE L'EMPLOI DES TUYAUX EN PLOMB
POUR LA CONDUITE DES EAUX
ALIMENTAIRES

CHAPITRE V

*Historique de la question des tuyaux
de plomb pour conduites d'eau.*

En 1886, sur notre initiative, une pétition fut adressée par 20 médecins

144 des hôpitaux, membres de l'Académie de médecine, de la Société Française d'Hygiène, de la Société de Médecine publique et d'Hygiène professionnelle, etc, au Conseil municipal de Paris, pour obtenir la prohibition des tuyaux de plomb.

Après un rapport favorable du Dr Levrand, le Conseil municipal, dans sa séance du 7 mars 1887, décide de renvoyer cette pétition d'urgence au Conseil d'Hygiène de la Seine, afin qu'il nomme une commission pour étudier cette question.

Un architecte de Grenoble, L. Wagner, témoin d'une intoxication à Uriages-les-Bains, fait une communication 145 y relative à l'Académie nationale, agricole et manufacturière, puis il publie un opuscule 146 où il demande que les gouvernements prennent des mesures pour éviter que de pareils accidents ne se produisent. Pour lui les tuyaux de fer devraient partout remplacer ceux en plomb. Un assez grand nombre de journaux politiques ou scientifiques, signalèrent cette brochure au public, en s'associant aux idées de l'auteur.

En mai 1886, le Comité Consultatif d'Hygiène publique en France fit étu-

144.—Ce sont les Drs Balzer, Brault, F. Brémond, Broocq, Chevallereau, Cuffer, Dreyfus, Brissac, Faisans, Letulle, Ph. Maréchal, Moizard, Monin, P. Moreau (de Tours), H. Napies, E. Neumann, P. Oulmont, F. Raymond, Robin, Tapret, Variot.

145.—Journal des travaux de l'Académie nationale, agricole, manufacturière et commerciale—p. 179; p. 263-273—Paris 1886—p. 417-434, article de A. Hamon—Paris 1886.

146.—Empoisonnement par l'emploi des tuyaux de plomb pour les conduites des eaux potables et des boissons alimentaires.—Paris 1887—Bulletin de la société de statistique de l'Isère—Grenoble 1886.